

LES INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur place ou envoyés par e-mail sur demande.

PRÉREQUIS

- Satisfaire aux épreuves de sélection.
- Être titulaire du PSC1 ou SST en cours de validité.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et « des activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.

SÉLECTIONS

- **Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)** : test d'endurance et parcours d'habileté motrice.
- **Tests de sélection de SPE FORMATION** : épreuve écrite et entretien

DISPENSES ET ÉQUIVALENCES

Nous consulter.

Les personnes reçues bénéficient d'un positionnement permettant de mettre en place un parcours individuel de formation.

FINANCEMENTS

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF ou CPF Transition Professionnelle
- En autofinancement + aide au financement SESAME
- Pôle Emploi

Nous proposons une étude personnalisée concernant le financement de votre formation.

BPJEPS
BREVET PROFESSIONNEL DE
LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT

DEVENEZ
ÉDUCATEUR SPORTIF

**ACTIVITÉS
PHYSIQUES
POUR TOUS**



SPE FORMATION
Organisme de Formation - CFA



CONTACT

SPE FORMATION
38 route de Séverac
12850 Onet-le-Château

05 65 68 30 13

Email : contact@spe-formation.com



www.spe-formation.com

Création Vestra'pub Rodez



LE MÉTIER

Le titulaire du BPIEPS pourra prétendre à un poste d'éducateur sportif plurivalent. Il pourra encadrer et animer des activités physiques et sportives en autonomie, seul ou au sein d'une équipe. Les employeurs potentiels seront les mairies, les associations, les clubs sportifs, les collectivités locales, les structures de vacances et de loisirs, les maisons de retraite, les structures culturelles ou de loisirs... L'éducateur sportif réalise des prestations visant le développement et le maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien être, mais aussi visant la découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité des activités physiques ou sportives diversifiées pour tous les publics.



LE DIPLÔME

Diplôme de niveau 4 reconnu par le Ministère chargé des Sports permettant à son titulaire de garantir aux pratiquants des conditions optimales de sécurité, tout en assurant la qualité pédagogique des prestations, pour initier à la pratique d'activités physiques, d'entretien corporel, d'activités et jeux sportifs et d'activités physiques en espace naturel.

LA FORMATION

Elle respecte le principe de l'alternance avec 735 heures en centre et 455 heures en entreprise : formation par capitalisation de 4UC permettant d'acquérir des compétences professionnelles dans le domaine de l'animation, de l'encadrement et de l'éducation des activités physiques et sportives. Elle se déroulera dans les locaux de SPE Formation à Rodéz.

LE CONTENU

UNITÉS CAPITALISABLES TRANSVERSALES

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation et de citoyenneté.
- contribuer au fonctionnement d'une structure.

UC2 : METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation.

UNITÉS CAPITALISABLES DE MENTION

UC3 : CONDUIRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LA MENTION « ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS »

- concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage.

UC4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS POUR METTRE EN OEUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

- conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention.
- maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention.
- garantir des conditions de pratique en sécurité.



LES OPTIONS

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE
Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap (CC AIPSH)

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE
Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs (CC DACM)

LE CALENDRIER

SÉLECTIONS

Fin juin - Début juillet

POSITIONNEMENT

Fin août - Début septembre

FORMATION

De septembre à mai

